



## LE PROJET EDUCATIF

### 1-INTRODUCTION

---

*Contexte*

---

### 2-LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

*Le projet*

*Une conception émancipatrice de l'activité*

*L'enfant au centre de l'accueil de loisirs avec une  
logique de coéducation*

*Le jeu au cœur du fonctionnement des accueil de loisirs*

---

### 3-UNE EQUIPE ENGAGEE ET IMPLIQUEE POUR RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS

---

*Une équipe engagée*

*Les différents accueils de loisirs*

---

### CONCLUSION



## 1-INTRODUCTION

Le projet éducatif est un outil indispensable à tou.te.s les professionnel.le.s enfance. Il rappelle quels sont les grands invariants et les valeurs partagées par toutes les équipes d'animation qui accompagnent les enfants de 3 à 13 ans.

Porter des convictions est une première étape, les transformer en intentions et en actions est la suivante ! Ce projet vise à mettre en lien les valeurs et l'opérationnalité, tout en plaçant toujours l'enfant au cœur de l'ambition collective et éducative.

---

### *Le contexte Général*

---

Dans un contexte actuel socioéconomique difficile qui tend à renforcer les inégalités, l'accueil des enfants doit être un moment qui favorise l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture, un espace qui construit une animation adaptée, favorisant l'épanouissement et l'émancipation de l'enfant, pouvant réduire les inégalités.

Nos accueils de loisirs sont basés sur un sens des valeurs démocratiques et républicaines affirmées, et s'adaptent au contexte du territoire, avec une prise en compte de la réalité économique des familles, des compétences locales, d'une équité d'intervention sur la commune et le besoin de mixité sociale.



L'épanouissement de l'enfant, son apprentissage de la vie sociale, pendant l'accueil de loisirs fait référence aux priorités éducatives de la municipalité et à son ambition de donner du sens et de la cohérence à l'ensemble de l'action éducative

L'expérience de l'association issue de la gestion des centres de loisirs de la commune depuis plusieurs années, nous apporte une connaissance du territoire, du public, des enjeux et des partenaires. Cependant il convient de toujours établir un diagnostic de veille sur chaque accueil de loisirs, chaque action, afin d'être en capacité de répondre aux besoins de la population et de la collectivité.

Ce diagnostic, qui est associé en permanence à la réflexion des représentants de la Ville a pour objectifs, d'identifier le rayonnement réel et le développement souhaité de l'accueil de loisirs, l'adaptation des actions aux partenaires locaux associatifs et institutionnels, la

**ATOUT JEUNES** – Association loi 1901 à but non lucratif

43 bis, rue Mathieu Dussurgey-69190 Saint-Fons – Téléphone 04.78.67.63.30

Fax : 04.78.67.76.93 MAIL [atoutjeunes@wanadoo.fr](mailto:atoutjeunes@wanadoo.fr) N° Siret 77973004300022 -APE 5520Z



cohérence d'intervention sur l'ensemble de la Ville et une construction pertinente entre le temps scolaire, le temps périscolaire, le temps extrascolaire et le temps des familles.

Cela peut également être de poursuivre ou de construire des projets transversaux avec des activités sportives et culturelles dans des ateliers en lien avec les projets d'école et les différents services de la Ville. Il nous paraît important de consolider l'existant et de maintenir la dynamique instaurée sur la commune et d'inventer des projets transversaux. Ces actions permettent une complémentarité des compétences des différents partenaires et des ressources locales. Et elles doivent participer à l'animation et au dynamisme de la vie locale

ATOOUT JEUNES est une association loi 1901 et à ce titre elle est administrée par des bénévoles qui décident des orientations de l'association. Ces bénévoles sont des parents d'enfants sur la commune, et concernées par les actions en direction de l'enfance. L'association accueille dans ses centres de loisirs les enfants de 3 à 12 ans, des familles de Saint Fons, sans discrimination dans les limites des capacités d'accueil des centres et de l'autonomie des enfants confiés. Cet accueil se fait au sein de structures adaptées aux enfants et aux besoins de leur âge, dans des conditions qui garantissent leur intégrité physique et morale.

## 2-LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

---

### *Le projet*

---



L'Accueil de loisirs doit proposer des solutions pour l'ensemble des contraintes de la vie moderne avec la prise en charge des enfants pendant des périodes hors temps scolaire. Il est à l'articulation des différents temps de vie et est un mode d'accueil et un mode de garde, ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires et collégiens de moins de 13 ans.

Pour l'enfant c'est un lieu de respect du rythme de vie, de repos et d'activités, un lieu de découverte, d'activités physiques culturelles et de loisirs.

Notre activité est un accueil et un accès aux loisirs au quotidien avec un rôle, social et éducatif, complémentaire à celui de la famille et de l'école.

Il a pour objectifs de créer un lieu de vie avec aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, de favoriser la vie de groupe et d'autonomie en rendant l'enfant responsable et

**ATOOUT JEUNES** – Association loi 1901 à but non lucratif

43 bis, rue Mathieu Dussurgey-69190 Saint-Fons – Téléphone 04.78.67.63.30

Fax : 04.78.67.76.93 MAIL [atoutjeunes@wanadoo.fr](mailto:atoutjeunes@wanadoo.fr) N° Siret 77973004300022 -APE 5520Z



de travailler toutes les formes d'expression, de communication, activités manuelles, sportives, de développement et de socialisation en respectant les rythmes de l'enfant. C'est un lieu éducatif où activités individuelles et collectives contribuent à l'épanouissement, la découverte de l'enfant.

L' Accueil de Loisirs  
est avant tout un lieu  
qui favorise :

- L'accueil de tous les publics
- L'épanouissement de l'individu
- La pratique d'activités ludiques, de qualité, en toute sécurité
- La créativité
- La citoyenneté et l'autonomie des enfants

Il découle du projet éducatif municipal et participe ainsi à la lutte contre les inégalités sociales, éducatives ou culturelles.

Les activités proposées par les équipes d'animations doivent permettre aux enfants d'apprendre à vivre en groupe et de respecter les autres. Ces activités peuvent être ludiques, sportives, artistiques et manuelles, elles doivent permettre à l'enfant de s'enrichir, de s'épanouir individuellement et dans le cadre d'un groupe, elles doivent favoriser l'apprentissage de l'autonomie, le plaisir de jouer, la compréhension de l'environnement qui est le leur, et permettre à l'enfant de s'exprimer et de progresser à son rythme.

Par son ouverture sur le territoire et par la variété des activités proposées, le centre est aussi un lieu de découverte pour les enfants, que ce soit sous la forme de jeux, de sorties, d'activités physiques, de travaux manuels ou de temps de création collective.

L'association est aussi un relais de l'école et de la famille dans le quotidien de l'enfant, celui-ci doit s'y sentir à l'aise et en sécurité matérielle et affective.

L'enfant doit faire l'objet de bienveillance au sein du collectif et être également bienveillant envers les autres, et l'équipe d'animation y veillera tout particulièrement.

L'association favorisera l'accès des centres à tous par une politique de tarifs abordables et basés sur le quotient familial ainsi qu'une action volontaire en direction des familles nombreuses par l'accès à un tarif réduit dès le second enfant. Chaque centre de loisirs est doté de moyens adaptés et réévalués chaque année pour appliquer ces orientations, proposer des activités de qualité, des sorties régulières qui permettent à l'enfant de découvrir d'autres milieux, d'accéder à des espaces naturels à proximité de St Fons ou dans la métropole, et vers des sites remarquables proposés par les équipes dans le cadre de leur projet pédagogique et d'activité.

**ATOUT JEUNES** – Association loi 1901 à but non lucratif

43 bis, rue Mathieu Dussurgey-69190 Saint-Fons – Téléphone 04.78.67.63.30

Fax : 04.78.67.76.93 MAIL [atoutjeunes@wanadoo.fr](mailto:atoutjeunes@wanadoo.fr) N° Siret 77973004300022 -APE 5520Z



---

## *Une conception émancipatrice de l'activité*

---

Les Accueils de Loisirs constituent des temps éducatifs complémentaires à ceux de la famille et de l'école. Ils jouent un rôle essentiel puisqu'ils donnent à l'enfant, l'opportunité de retrouver une unité et de développer sa personnalité. Le recours aux pratiques sportives et activités culturelles constituent bien sûr, des vecteurs d'émancipation et d'épanouissement. Nous considérons l'activité comme un élément émancipateur pour l'enfant et tend à rompre, par conséquent, avec une vision purement occupationnelle et consumériste. L'enfant, au travers de l'expérimentation, va se construire, se confronter aux règles mais aussi autres individus. Il ne s'agit pas de réussir ou d'échouer mais plutôt d'essayer et de participer.

C'est sur la base d'un projet aux valeurs éducatives revendiquées, que l'association intègre les enjeux identifiés de la commune, et décline les actions de la Ville, qui travaille à inscrire chaque action menée dans un parcours éducatif et à l'adapter aux enjeux très actuels que traverse notre société : enjeu de la citoyenneté, du développement durable, du numérique, de l'égalité femmehomme...

Ces activités émancipatrices se font aux côtés des familles et de l'école dans une démarche co-éducative afin de garantir une prestation adaptée aux besoins et attentes exprimées

---

## *L'enfant au centre de l'accueil de loisirs avec une logique de coéducation*

---

La vie en collectivité n'est pas toujours facile. L'accueil des enfants de 3 ans à 5 ans et de 6 ans à 12 ans nécessite des aménagements afin de respecter le rythme de chacun, favoriser l'autonomie dans le groupe et s'ajuster aux capacités des uns et des autres.

Le temps d'accueil de loisirs est découpé en plusieurs moments de la journée et en différent type d'activités avec des moments clés qui permettent à l'enfant d'avoir des repères sécurisants, accueil du matin, départ du soir, repas du midi, temps calme, rangement du matériel, goûter, bilan de la journée.



Par ailleurs, il est essentiel de mettre en place avec l'enfant des moyens et des outils d'évaluation permettant un retour d'expérience important sur les activités proposées. Ces outils sont adaptés à l'âge et au mode d'expression de l'enfant.

Lors de son accueil, l'enfant est attendu, accueilli et trouve des réponses à ses demandes d'activités. Ce temps d'accueil permet aussi de construire les relations avec sa famille, d'instaurer une confiance réciproque.

L'activité est structurée en fonction du contexte local, de la période de l'année, mais aussi en fonction de l'âge afin de respecter le rythme de chacun. Les temps actifs concrétisent les projets d'animation et se composent d'une alternance d'activités.



Des règles de vie indispensables, construites et partagées avec les enfants, établissent un cadre donnant des repères à l'enfant, avec par exemple le respect des autres, des locaux, etc. Pour favoriser l'appropriation des

règles, elles sont définies avec les enfants et même avec la famille.

La gestion de l'accueil de loisirs s'établit dans un environnement adapté avec un personnel qualifié, il doit aussi prendre en compte les besoins et les demandes des parents. Les familles doivent être parties prenantes du projet éducatif.

Des espaces sont organisés pour des temps de spectacle, des temps conviviaux, des temps d'échanges, des temps de concertation avec les familles pour s'inscrire dans la logique de coéducation.

La communication est un véritable enjeu, d'une part pour informer des modalités d'inscription, mais aussi pour expliquer les règles de vie ensemble, l'utilité et les orientations de l'accueil de loisirs et remettre ainsi l'enfant et son évolution au centre du dispositif.

**ATOUT JEUNES** – Association loi 1901 à but non lucratif

43 bis, rue Mathieu Dussurgey-69190 Saint-Fons – Téléphone 04.78.67.63.30

Fax : 04.78.67.76.93 MAIL [atoutjeunes@wanadoo.fr](mailto:atoutjeunes@wanadoo.fr) N° Siret 77973004300022 -APE 5520Z

---

## *Le jeu au cœur du fonctionnement des accueils de loisirs*

---



### L'importance du jeu

Le jeu permet à l'enfant d'acquérir de nombreuses compétences qu'il utilisera sans cesse pour continuer à apprendre et comprendre le monde qu'il l'entoure. L'application du jeu permet le développement intellectuel, social, sensoriel, moteur et favorise également l'apprentissage du langage.

### Pour le développement

intellectuel, l'apprentissage peut s'avérer être plus simple lorsqu'il est associé au plaisir. En effet

lorsqu'un enfant s'amuse avec des jouets l'ensemble de ses sens sont sollicités et son cerveau va donc travailler davantage pour enregistrer ses connaissances. L'apprentissage par le jeu passera par la répétition, l'enfant développera sa pensée et sa capacité à résoudre des problèmes. Quoi de mieux que le jeu pour explorer l'imaginaire ? Un simple carton peut pour l'enfant devenir un camion ou un avion. L'enfant est donc amené à créer son propre scénario autour de l'objet, il évolue ainsi à travers le jouet et son développement intellectuel en est favorisé

Avec le développement social, le jeu conduit à un développement affectif et social de l'enfant. Par le jeu, l'enfant sera amené à avoir des interactions avec les autres ce qui lui permettra de mieux comprendre le monde qui l'entoure. Cette communication permettra à l'enfant d'apprendre à exprimer ses idées tout en écoutant celle des autres. Le jeu permettra à l'enfant d'assimiler les règles et donc de favoriser la coopération avec les enfants ou les adultes qui l'entoure. L'enfant sera amené à partager des moments avec d'autres enfants et à partager son matériel. De manière générale, avec le jeu, l'enfant apprendra à résoudre des conflits et à négocier avec les autres.



Et avec le développement moteur et sensoriel, l'enfant affine sa motricité fine lorsqu'il utilise des jouets puisqu'il développe son habilité à travers la manipulation des objets. Il s'approprié les propriétés des objets et comprend mieux la taille, la forme, la gravité, le poids, la rigidité ainsi que leurs flexibilités. De plus en grandissant le jeu pourra permettre de renforcer ses muscles, ses habilités physiques ainsi que son équilibre car il pourra être amené à sauter, courir ou lancer un objet

L'enfant développe et renforce son langage, avec le jeu. En effet, lorsque l'enfant joue il apprend à dire de nouveaux mots, à exprimer ses idées et à se faire comprendre par les autres. Nous proposons des espaces « libre détente » dans nos accueils de loisirs pour permettre à l'enfant de bénéficier d'un temps non contraint favorisant la découverte, l'expérimentation, le repos, le jeu et ainsi favoriser son autonomie, avec un espace adapté et confortable, l'équipe d'animation garantit la sécurité et la réponse aux attentes dans une logique d'accompagnement de l'enfant dans l'activité, il aménage les conditions d'accueil pour l'enfant et reste disponible à toute sollicitation.



### 3-UNE EQUIPE ENGAGEE ET IMPLIQUEE POUR RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS

---

#### *Une équipe engagée*

---

L'association propose aux enfants un encadrement qualifié et bienveillant, dont le travail et les compétences sont reconnues dans la commune, et un accueil des familles au siège administratif, attentif et à l'écoute des personnes pour les modalités d'inscription et pour toutes les informations relatives au bon déroulement du séjour des enfants.

Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.



Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités. L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer...ce qui est aussi une source d'épanouissement.

« C'est en jouant que l'enfant ou adulte est libre de se montrer créatif » D.Winnicot

Notre défi quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela, nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés. Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités.

---

## *Les différents accueils de loisirs*

---

L'organisation de l'activité de loisirs à Saint-Fons, pour l'association ATOUT JEUNES, s'organise avec les enfants d'âge maternel et d'âge primaire dans 4 accueils de loisirs, Maurice Gaillard, La ruche, la Maison de l'enfance pôle des petits et la Maison de l'enfance pôle des moyens

### **Maurice Gaillard**

-accueil d'enfant entre 6 à 12 ans

-accueil mixte

-capacité maximum de 160 enfants

-les lieux :

\*maison bourgeoise sur trois niveaux

\*Une grande cour

\*utilisation des gymnases de la ville /stades municipaux

\*et d'autres structures annexes de la Ville

-une équipe compétente et diplômée composée de 6 permanents et de vacataires.



**ATOUT JEUNES** – Association loi 1901 à but non lucratif

43 bis, rue Mathieu Dussurgey-69190 Saint-Fons – Téléphone 04.78.67.63.30

Fax : 04.78.67.76.93 MAIL [atoutjeunes@wanadoo.fr](mailto:atoutjeunes@wanadoo.fr) N° Siret 77973004300022 -APE 5520Z



Avec 2 dispositifs d'accueil possibles

2 journées pleines et 3 demi-journées

- 2 journées pleines (8h00/17h30) les mardis et jeudis : des jours de sorties extérieures
- 3 demi-journées au centre (13h/17h30) les lundis/mercredis/vendredis : des activités traditionnelles ou atypiques sont proposées
- une formule qui répond aux besoins et aux rythmes des enfants et parents
- l'activité à la carte : les enfants choisissent librement les activités proposées sans distinction de tranche d'âge lorsque cela est possible.

Journée pleine

- un accueil à partir de 08h00
- un passage au restaurant scolaire pour 11h45 à Simone de Beauvoir avec un repas pris en commun avec les enfants et les animateurs(trices)
- à partir de 13h00= les enfants réintègrent le fonctionnement habituel et traditionnel de Maurice Gaillard
- un temps calme après le repas
- un planning d'activité est réalisé à l'avance et proposé aux familles
- une philosophie pour favoriser la douceur de vivre le matin

### **La ruche**

- accueil d'enfant entre 3 à 6 ans
- accueil mixte
- capacité maximum de 89 enfants
- les lieux :
  - \*Un espace adapté, ancien groupe scolaire maternelle
  - \*Une grande cour
  - \*Au cœur du quartier
  - \*Proximité de la crèche
- une équipe compétente et diplômée composée de 1 permanent et de vacataires.

Avec 2 dispositifs d'accueil possibles

2 journées pleines et 3 demi-journées

- 2 journées pleines (8h00/17h30) les mardis et jeudis : des jours de sorties extérieures
- 3 demi-journées au centre (13h/17h30) les lundis/mercredis/vendredis : des activités traditionnelles ou atypiques sont proposées
- une formule qui répond aux besoins et aux rythmes des enfants et parents



Journée pleine



- un accueil à partir de 08h00
- un passage au restaurant scolaire pour 11h30 à Simone de Beauvoir avec un repas pris en commun avec les enfants et les animateurs(trices)
- à partir de 13h00= les enfants réintègrent le fonctionnement habituel et traditionnel de Maurice Gaillard
- un temps calme après le repas
- un planning d'activité est réalisé à l'avance et proposé aux familles
- une philosophie pour favoriser la douceur de vivre le matin
- un planning d'activité est réalisé à l'avance et proposé aux familles

### **Maison de l'enfance**

- accueil d'enfant entre 3 à 6 ans capacité maximum de 79 enfants
- accueil d'enfant entre 6 à 12 ans capacité maximum de 79 enfants
- accueil mixte
- les lieux :
  - \*Un espace adapté, ancien groupe scolaire
  - \*Un grand parc extérieur
  - \*utilisation des gymnases de la ville /stades municipaux
- deux équipes compétentes et diplômées composée de 2 permanents pour le pôle des petits et 4 permanents pour le pôle des moyens et des vacataires pour les 2 pôles



### Journée pleine

- un accueil à 08h00 jusqu'à 17h30
- un passage au restaurant scolaire pour 11h30 à Jean GUEHENNO avec un repas pris en commun avec les enfants et les animateurs(trices)
- un temps calme après le repas
- un planning d'activité est réalisé à l'avance et proposé aux familles

Une possibilité de navette avec plusieurs arrêts dans la Ville pour les vacances scolaires

Le mercredi (pour toutes les structures)

- journée pleine (8h00/17h30) avec possibilité d'accueil en demi-journée
- un passage au restaurant scolaire pour 11h45 à Simone de Beauvoir et à Jean Guehenno avec un repas pris en commun avec les enfants et les animateurs(trices)
- un temps calme après le repas



## CONCLUSION

Ce projet éducatif a permis de prendre du recul sur nos démarches professionnelles, de les remettre en cause, de fixer certains aspects importants dans notre pratique. Il est destiné à la présentation de notre action auprès de tous les acteurs et partenaires concernés par ces accueils de loisirs et détermine les objectifs ou les missions essentielles.

Il sera utilisé comme document de présentation de notre travail d'équipe à chaque nouvel employé-e ou stagiaire et sera évalué.

Nous essayerons dans la mesure du possible de prendre comme modèle ce projet mais l'écrit et la pratique sont deux choses différentes. Par la pratique, nous évaluerons la faisabilité du projet et de ses déclinaisons puis nous en améliorerons les manques.

Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous sommes, tout comme ce projet, en constante évolution.